

Quels types de missions proposées ?

- Valorisation des activités des associations de solidarité
- Recueil des besoins des bénéficiaires des établissements
- Accompagnement de différents publics : personnes âgées, en situation de handicap, de précarité ou d'exclusion
- Actions de sensibilisation à la santé
- Accompagnement scolaire des enfants et alphabétisation des adultes
- Développement des liens intergénérationnels et sensibilisation à la question du vieillissement

- Un engagement volontaire de 6 à 8 mois, d'une durée hebdomadaire entre 24h et 30h
- Pour réaliser des missions d'intérêt général complémentaires de l'action des salariés, bénévoles et stagiaires
- Ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, sans prérequis de compétence et d'expérience

C'est quoi ?

Formations

- Formation d'une journée pour les tuteurs
- Formation PSC1 et civique et citoyenne pour les volontaires

Nota bene

LE VOLONTAIRE NE REMPLACE NI LE TRAVAIL D'UN SALARIÉ, NI LES MISSIONS D'UN BÉNÉVOLE (PAS DE TÂCHES ADMINISTRATIVES, PAS DE TÂCHES INDISPENSABLES AU FONCTIONNEMENT COURANT DE LA STRUCTURE).

SERVICE CIVIQUE

EN TANT QUE STRUCTURE D'ACCUEIL, JE DOIS...

- DÉSIGNER UN TUTEUR CHARGÉ DE SUIVRE LE VOLONTAIRE TOUT AU LONG DE SA MISSION ET DE L'ACCOMPAGNER DANS LA CONSTRUCTION DE SON PROJET D'AVENIR
- PARTICIPER AUX FRAIS DE TRANSPORT, D'HÉBERGEMENT ET D'ALIMENTATION DU VOLONTAIRE À HAUTEUR DE 114,85€ PAR MOIS* MINIMUM
- ENCADRER LE VOLONTAIRE DANS LA RÉALISATION DE SES MISSIONS, EN DEHORS DE TOUT LIEN DE SUBORDINATION
- METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT COMPLÉMENTAIRE AU TUTORAT LORSQUE LA MISSION NÉCESSITE DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
- INSCRIRE LE VOLONTAIRE À LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE OBLIGATOIRE ET LUI PERMETTRE D'Y ASSISTER
- DISPOSER D'UNE ASSURANCE COUVRANT LE VOLONTAIRE DANS L'EXERCICE DE SES ACTIVITÉS



ET SI ON EN PARLAIT

L'URIOPSS Hauts-de-France vous propose un accompagnement à toutes les étapes du processus

Contact : Michael VINCENT
m.vincent@uriopss-hdf.fr

